Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260211-2023_5-DE

COMMUNE D'ARGOL - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 03 février 2023

L'an deux mille vingt-deux, le **03 février 2023 2022 à vingt heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué **le 27 janvier 2023** s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri LE PAPE, Maire.

Présents : Henri LE PAPE, Jean-Michel LEZENVEN, Magali CHESSE, Jocelyne TURBIEZ, Denis LE DOARE, Diane PROFIZI, Martine KERMORGANT, Annie PERON, Nicolas STERVINOU, Olivier MARCHAND

Excusés: Yannick MADEC

Absents : Jean-Michel FLOCH, Elodie BUHOT, Mickaël OLLIVIER

Secrétaire de séance : Diane PROFIZI

Monsieur Yannick MADEC donne pouvoir à Monsieur Henri LE PAPE

N°2023-5 – AUTORISATION VENTE DE BOIS SUR LA PARCELLE F0928 DE TOUL AN ANKEN

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de mettre en vente le bois se situant sur la parcelle F0928 de TOULL AN ANKEN et de rajouter cette parcelle au régime forestier de la gestion de l'ONF / Commune

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la vente de bois se situant sur la parcelle F0928 de TOULL AN ANKEN
- **AUTORISE** le rajout au régime forestier de la gestion de l'ONF / Commune

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)